

Mise en ligne : 24 mai 2014.
Dernière modification : 18 mai 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

LA PRESSE INDOCHINOISE, hebdomadaire (1924), puis quotidien (1935), Saïgon

1924 (mai) : création par Edmond Laugier sous forme d'hebdomadaire.
1927 (février) : suicide de Laugier et reprise par Maurice Monribot, ancien rédacteur en chef de *L'Opinion*.
1929 (septembre) : suicide de Monribot et reprise par Jacob Neumann, ancien de *L'Opinion*.
Transformation en quotidien.
1940 (2 juillet) : mort de Neumann.
1941 (6 janvier) : fin du journal.

Nouveau confrère
(*L'Écho annamite*, 26 mai 1924)

La presse cochinchinoise vient de s'accroître d'un nouveau-né, la *Presse indochinoise* venu d'ailleurs au monde sous l'égide d'un confrère expérimenté, M. [Edmond] Laugier. Nous souhaitons à notre confrère longévité et aussi plus de bonheur dans la cueillette des nouvelles qu'il donnera à ses lecteurs.

Nous avons vu — soit dit sans rancune — avec une surprise amusée, dans le premier numéro de la *Presse indochinoise*, une caricature pas très méchante de notre directeur, présenté, non sans quelque ironie, comme un candidat sympathique et malheureux aux dernières élections législatives en Cochinchine.

M. Nguyễn-phan-Long n'a pas posé et ne pouvait poser sa candidature pour une raison simple et péremptoire : il n'est pas naturalisé et s'est juré de ne pas le devenir.

Notre confrère a confondu notre directeur avec M. Joseph Nguyen-duc-Long, avec lequel M. Nguyễn-phan-Long n'a rien de commun.

HYMÉNÉES
(*L'Écho annamite*, 31 décembre 1924)

Nous recevons avec plaisir le faire-part suivant :

Monsieur et Madame Émile de la Crausaz ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Suzanne de la Crausaz, leur fille, avec Monsieur Maurice Monribot.

Madame Veuve Monribot a l'honneur de vous faire part du mariage de son fils, Monsieur Maurice Monribot, avec Mademoiselle Suzanne de la Crausaz.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée, en l'église de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, le lundi 1^{er} décembre 1924.

L'Écho annamite est heureux de présenter aux jeunes époux et à leurs familles ses meilleurs vœux et ses félicitations les plus sincères.

Nous nous permettons d'espérer que notre aimable confrère Maurice Monribot, accompagné bien entendu de sa charmante moitié, reviendra bientôt à Saïgon, où il a laissé tant d'excellents souvenirs.

Hyménée
Maurice Monribot
Suzanne de la Crausaz
(*L'Écho annamite*, 8 janvier 1925)

Paris, le 2 décembre 1924

Le lundi 1^{er} décembre a été célébré à Paris, le mariage de M. Maurice Monribot avec Mademoiselle Suzanne de la Crausaz.

Les témoins étaient, pour M. Monribot : M. Ernest Outrey, député de la Cochinchine, délégué du Cambodge au Conseil supérieur des colonies ; pour Mademoiselle de la Crausaz : M. Henri de la Crausaz, son oncle.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux en l'église de l'Étoile, par M. le pasteur Russier.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Ernest Outrey a donné l'accolade à M. Monribot, au nom de la Cochinchine.

Remarqué dans l'assistance : M. Ernest Outrey et Madame, MM. Maxime Grammont, administrateur de la société W. G. Hale ; Émilien Bertrand, administrateur de la société W. G. Hale ; Eugène Ville administrateur de la S. C. F. I. C. [Société commerciale française de l'Indochine] ; Gaston Pétin ¹, avocat ; Félix Cadet de Gassicourt, Georges Calmes et Madame, Charles Kretschmar et Madame ; Roger Lafagette, député ; Marcel Leclercq-Masurel, Léon Treich, rédacteur en chef de l'*Éclair*, etc.

Un lunch a été donné ensuite dans les salons Jean-Goujon.

Monsieur et Madame Maurice Monribot embarqueront pour l'Indochine le 1^{er} janvier sur le s/s [steamship] *Porthos*.

« La Presse indochinoise »
reparaît à Saïgon
(*L'Écho annamite*, 7 septembre 1926)

M. Edmond Laugier de retour en Cochinchine depuis quelques temps, son journal hebdomadaire illustré, la *Presse indochinoise*, a reparu à Saïgon dans sa forme habituelle, après avoir été imprimé à Paris durant le court séjour de son directeur en France.

Nous présentons à notre confrère nos meilleurs vœux de prospérité.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1926)

Sont de retour en Indochine :

M. Edmond Laugier, directeur de la *Presse indochinoise*, et sa femme.

¹ Gaston Pétin (ou Pétin) : administrateur (avec Maxime Grammont) des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha.

La *Presse indochinoise*, qui a paru à Paris d'octobre 1925 à mai 1926, va reprendre sa publication à Saïgon.

Saïgon
LE DRAME PASSIONNEL DE L'HÔTEL DES POSTES
(*L'Écho annamite*, 16 février 1927)

Le cadavre du meurtrier a été repêché — Sa victime est morte ce matin

Nous avons succinctement relaté, hier, le drame survenu devant l'hôtel de la poste centrale.

En raison du caractère intime de la tragédie, nous n'avons pas cru devoir insister sur ses péripéties.

Mais plusieurs de nos confrères en ayant fait une description détaillée, nous n'avons plus de raison de garder la même réserve.

Le meurtrier n'était autre que notre confrère Edmond Laugier, directeur de la *Presse indochinoise*.

Depuis lundi, il était en proie à une tristesse douloureuse : sa femme avait quitté le toit conjugal depuis deux jours.

Il fit part, dans une lettre, de son chagrin au procureur de la république, M. Lafrique, et lui dit même qu'il était décidé à en finir avec la vie.

Le malheur voulut qu'hier, à midi, il rencontrât M^{me} Laugier à l'hôtel des Postes.

Une vive discussion s'ensuivit, qui rassembla autour du couple quelques curieux attirés par le bruit.

Soudain, un coup de feu retentit.

L'homme venait de décharger une balle de revolver, à bout portant, sur son épouse.

Profitant du désarroi causé par son attitude, M. Laugier fit feu une seconde fois, puis une troisième, jusqu'à épuisement de son chargeur.

La victime s'affaissait dans une marre de sang.

L'infortuné mari sauta dans son auto, pendant que les témoins de l'horrible scène, tout à leur surprise, s'empressaient autour de la blessée, qui avait perdu connaissance.

On envoya quérir une voiture ambulance, qui arriva trois quarts d'heure après.

On téléphona pour demander un médecin.

Les docteurs Roton et Lasserre accoururent en toute hâte.

M^{me} Laugier fut transportée à l'hôpital Grall.

Son état était fort grave, sans être désespéré.

Les docteurs Niel et Peyre lui prodiguèrent les premiers soins, en attendant l'opération chirurgicale de l'extraction des balles, laquelle eut lieu quelques instants après.

On nous informe aujourd'hui que la malade a succombé, ce matin, à 5 heures, des suites de ses blessures, dont une au bras, une autre au bas ventre ; la plus grave avait été faite par une balle qui avait traversé la poitrine de part en part.

Les obsèques de M^{me} Laugier auront lieu demain matin.

Celles de notre malheureux confrère auront lieu ce soir.

On a, en effet, repêché son cadavre, la nuit dernière.

Notons qu'au moment où il allait se jeter dans le Donnai, un garde-barrière tenta de l'en empêcher.

Le courageux Annamite essaya de sauver le désespéré, se jeta dans le fleuve à son tour.

Excellent nageur, il approcha M. Laugier, mais, quand il fut à sa portée, celui-ci lui asséna un coup de poing à la figure, lui faisant ainsi comprendre que toute tentative de sauvetage était inutile.

Le vaillant garde barrière dut regagner la rive, et assister impuissant au spectacle d'un homme emporté par le courant, très violent à cet endroit où le Donai est particulièrement profond.

Ainsi se termina le drame poignant qui a jeté la consternation dans la population de notre ville.

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1927)

La vente de la « Presse Indochinoise ». — La *Presse indochinoise*, journal de M. Edmond Laugier, décédé dans les tragiques circonstances que l'on sait, a été mise vente par les soins de la curatelle.

La mise à prix était de 100 p. Elle fut adjugée à M. Neumann, preneur sans concurrent.

M. Neumann n'appartient plus à la « Presse indochinoise »
(*L'Écho annamite*, 19 mai 1927)

Nous recevons de M. Maurice Monribot la lettre suivante, que nous insérons bien volontiers :

Monsieur le directeur de *l'Écho annamite*, Saïgon.

Monsieur le directeur et cher confrère,

Annonçant dans votre édition du 15 juillet, le départ pour France de mon excellent confrère et ami M. Neumann, rédacteur en chef de *l'Opinion*, vous écrivez ;

« M. Neumann est en même temps rédacteur en chef de la *Presse indochinoise*. »

J'ai l'honneur de vous informer que, depuis le 6 mai 1927, M. Neumann ne collabore plus à la *Presse indochinoise*

Comptant sur votre obligeance pour rectifier spontanément cette petite erreur, je vous prie de croire, etc.

Maurice MONRIBOT.

Dans la presse indochinoise
(*Le Colon français*, 25 juillet 1929)

Nous lisons dans *La Dépêche* du jeudi 18 juillet 1929, ce qui suit :

« Depuis son retour de France, voici deux mois environ, M. Monribot faisait littéralement de la neurasthénie.

Il avait, au moment de son départ pour France, confié la gérance de la *Presse indochinoise*, qui était un organe florissant et qui laissait de coquets bénéfices, à un de ses anciens collaborateurs auquel il confia également la gérance de sa plantation.

N'ayant reçu, durant son congé, que six cents piastres, il ne fut pas peu surpris il son retour de trouver son journal à demi coulé, avec de très grosses factures à régler chez l'imprimeur et sa plantation envahie par le *tran*, complètement perdue.

Ses amis le réconfortèrent comme ils purent et même le secoururent, mais, nous dirent-ils, les soucis d'argent l'abattaient. Se concentrant en lui-même, il était arrivé à faire de la neurasthénie sans cependant ne parler jamais de suicide.

[Cession avortée aux Éditions d'Extrême-Asie]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Editions_d_Extreme-Asie.pdf

Une lueur d'espoir avait même apparue il y a quelques jours. Les Éditions d'Extrême-Asie lui avaient proposé d'acheter la *Presse indochinoise* pour 100.000 francs et il fut, d'autre part, sollicité pour une opération identique par un groupe financier.

L'affaire ne réussit probablement pas puisque l'on annonçait hier l'acquisition par les Éditions d'Extrême-Asie d'un autre périodique saïgonnais [*l'Impartial*] et d'un organe financier local.

C'est probablement ce qui détermina le suicide.

En effet, hier après-dîner, M. Monribot se rendit au bureau de la *Presse indochinoise* où il causa quelque temps avec l'administrateur de son journal.

En partant, complètement abattu, ayant sans doute appris l'affaire faite par les Éditions d'Extrême-Asie, il déclara à la femme de son administrateur : il ne me reste qu'à mourir.

On ne pensait pas que M. Monribot avait pris cette résolution de suicide.

D'ailleurs, à côté de son cadavre, on trouva quelques articles qu'il avait préparés pour le prochain numéro de la *Presse indochinoise*, ce qui semblerait prouver que cette détermination fut prise en dernier ressort.

M. Monribot vint en Indochine comme employé de la maison Rauzy et Ville où il s'occupait d'assurances, mais se sentant la vocation de journaliste, il rentra à *l'Opinion* où, de suite, par son style vif et alerte, il se fit remarquer.

Après le suicide de l'ancien propriétaire de la *Presse indochinoise*, M. Laugier, il racheta ce journal qui acquit vite une belle notoriété, soutenant même la candidature de M. Gourdon lors des élections législatives.

Il partit en France quelque temps après, mais à son retour, trouva, comme nous l'avons dit, journal et plantations presque complètement perdus.

Il n'abandonna cependant pas la lutte et, ayant repris le harnais, avait réussi à donner quelque vie à son hebdomadaire qui pouvait encore lui assurer de modestes revenus. [...] »

.....

COCHINCHINE
LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES
La presse en deuil
(*Les Annales coloniales*, 10 septembre 1929)

Le geste désespéré de M. Monribot, directeur de la *Presse indochinoise*, qui s'est suicidé le mois dernier à Saïgon, a causé dans la colonie la plus profonde et la plus douloureuse émotion.

Revenu à la Colonie depuis le mois de mai, M. Monribot avait repris la direction de son hebdomadaire.

Quelques ennuis financiers, croit-on, assaillirent alors M. Monribot, qui, séparé de sa femme restée en France, se mit néanmoins courageusement à la besogne.

Mais il dut éprouver de graves déconvenues. Un matin vers six heures, Maurice Monribot se suicidait d'une balle dans la bouche.

Venant prendre son service habituel, le personnel de M. Monribot fut surpris de ne pas le voir comme à l'ordinaire. Un domestique alla frapper à la porte de la chambre de son maître et, ne recevant pas de réponse, ouvrit cette porte. Ce fut alors, la découverte du drame.

Étendu sur son lit, M. Monribot avait cessé de vivre, serrant encore entre ses doigts la photographie de sa femme.

A côté de lui, l'arme meurtrière, un browning du modèle courant.

De nombreux amis ont conduit le corps du défunt à sa dernière demeure. M. Baudoin [*sic* : *Bauduin*] de Belleval, chef du bureau de la presse, représentait le gouverneur général ; M. Nouailhetas, chef de cabinet, le gouverneur de la Cochinchine. Le deuil était conduit par MM. Espinet, Foisnet, Nodot, Gillet, Neumann.

Le pasteur Peyric, avant la levée du corps, prononça les prières d'usage (l'Église protestante a pitié des désespérés), puis le corbillard s'achemina vers le boulevard Norodom, au temple, où se déroula l'office des morts.

Le pasteur pria, puis, de façon émouvante, demanda à l'assemblée de s'unir dans une commune pensée de tendresse et de pitié. Il exprima les regrets poignants des amis de Monribot. Il évoqua le coin riant de France où la tragique nouvelle allait endeuiller une maison jusque là heureuse.

Au cimetière, M. Haag, au nom du syndicat des journalistes d'Indochine, au nom des anciens combattants (car Maurice Monribot avait courageusement fait la guerre), en son propre nom, prononça un très émouvant discours.

Les *Annales coloniales* unissent leurs regrets à ceux exprimés par toute la presse de l'Indochine qui a montré en cette circonstance poignante les sentiments confraternels les plus émouvants.

Joseph NEUMANN

Né à Paris IV^e, le 21 juillet 1885.
Fils d'Abraham Neumann et de Mathilde Neumann.
Marié, deux fils.

Instituteur public.
Détaché en Indochine le 29 septembre 1923.
Collaborateur de l'*Opinion*.
Puis directeur de la *Presse indochinoise* (hebdomadaire).
1932 : demande l'autorisation de faire paraître une édition en quoc-ngu.
1935 : transforme l'hebdomadaire en quotidien.

Élu membre de la chambre d'agriculture et représentant de celle-ci au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (août 1934-1937).

Élu membre du Conseil colonial sur la Liste Lachevrotière (1935). Y siège jusqu'à son décès.

Décédé à Saïgon, le 2 juillet 1940.

Saïgon
Échos et potins
Fête annuelle de la Cagouille cochinchinoise
(*Le Merle mandarin*, 5 octobre 1930)

Ce sont les originaires des Charentes, pays du cognac, qui se réunissent sous cette appellation quelque peu mystérieuse et samedi soir, dans la salle de la Philharmonique, pour rappeler au cœur de chacun le souvenir du pays natal, l'amicale donnait son banquet annuel, suivi d'une fête très réussie.

.....
M. et M^{me} Neumann

Pour la liberté de la presse
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} novembre 1933)

Depuis le décret que M. Alexandre Varenne a fait signer le 4 octobre 1927 au président de la République, on peut dire que la liberté de la presse est morte en Indochine. Et sans cette liberté-là peut-il en exister d'autre ?

Pour avoir reproduit les reproches que M. Brozius, président du tribunal de Phnom-Penh, adressa publiquement au commissaire de police Brocheton déposant à la barre, notre excellent confrère Neumann se vit assigner pour diffamation par ledit Brocheton devant le tribunal correctionnel de Phnom-Penh.

Cependant, M. Brocheton avait été diffamé en tant que fonctionnaire ; d'après la loi de 1881, c'est la cour d'assises qui est prévue en pareil cas et l'on sait que la preuve y

est admise. Mais M. Brocheton entendait se couvrir du décret du 4 octobre 1927 qui, dans les pays de protectorat, confère au tribunal correctionnel les pouvoirs de la cour d'assises (uniquement en matière de presse) ; or la preuve n'est pas admise au tribunal correctionnel.

M^e Espinet ², qui défendait Neumann, plaida l'incompétence ; le tribunal n'ayant pas accepté ses réserves, il fit défaut et Neumann fut condamné à 100 francs d'amende et 100 piastres de dommages-intérêts.

Neumann fit appel et le président de chambre Jodin, assisté de MM. Pierre et Filatriau, infirma le premier jugement, le mit à néant et jugea l'exception d'incompétence justifiée et fondée.

La Cour adopta les conclusions de M^e Espinet et argua, en particulier, de ce qu'en 1881 le Cambodge était administré par le gouverneur de la Cochinchine et que la loi sur la presse y avait été régulièrement promulguée. Par suite, un décret ne pouvait la modifier.

C'est très bien, mais en Annam et au Tonkin le décret de 1927 garde toute sa valeur et le camarade Bourgoïn est en prison, et l'invraisemblable conseiller Falk sévit toujours, estimant 5.000 piastres un honneur que le tribunal prise plus modérément à une piastre.

Nous en avons assez et nous nous joignons aux protestations de nos camarades Tirard, Michel, Neumann, de Lachevrotière et Nguyen phan Long pour réclamer l'abrogation du décret scélérat Alexandre Varenne.

1936 (avril-mai) : la *Presse indochinoise* soutient la candidature aux législatives de M^e Omer Sarraut contre Jean de Beaumont

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean_de_Beaumont-1904-2002.pdf

Un P. P. C. ³ de M. de Beaumont qui manque d'élégance
(*Chantecler*, 28 mai 1936, p. 1)

Le directeur de la *Presse indochinoise*, M. Neumann, raconte le fait suivant, que la plupart de nos confrères ont déjà publié :

« Au début de la campagne électorale, les bruits les plus curieux furent répandus.

On vint nous dire que le candidat de Beaumont avait déclaré qu'il ferait ce qu'il voudrait de la *Presse indochinoise* et qu'il y mettrait M. Defurne, récemment descendu de Hanoï à Saïgon, comme directeur.

Nous ne fîmes que sourire de ces propos. On en faisait tant courir, alors, et de si bizarres ! Et nous rangeâmes celui-là avec tous les autres au magasin de rebut.

Et l'on a pu voir que nous avons poursuivi activement notre campagne en faveur de Omer Sarraut. »

•

« On sait que le candidat de Beaumont est parti dimanche matin.

² Maurice-Célestin-Zacharie Espinet (1886-1954) : chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (*JORF*, 11 novembre 1927, *L'Écho annamite*, 30 décembre 1927). Délégué du Cambodge au conseil supérieur des colonies (1928), invalidé, battu en 1931 par le jeune notaire Maurel.

³ P.P.C. : pour prendre congé.

Samedi soir, à six heures revenant à son domicile, notre directeur trouva une assignation du candidat de Beaumont à payer dans les vingt quatre heures la somme de cinq mille cinq cents piastres !

Opération simple.

Le candidat de Beaumont avait acheté des créances de la *Presse indochinoise*.

Et il prétend sans doute aujourd'hui s'en servir pour s'emparer de la *Presse indochinoise*. »

•

« Mais, d'abord, cette affaire est destinée au grand jour de l'audience.

Et ensuite, on y voit ce qui attend ceux qui oseraient résister au mur d'argent qu'on a voulu dresser en ce pays et le danger auquel nous espérons échapper.

Si, par male aventure [*sic* : malaventure], le candidat de Beaumont devenait quelque chose dans la cité, il ne reculerait devant aucun moyen pour aboutir à ses fins.

Aucun moyen, si déloyal qu'il paraisse., ne le fera hésiter. »

Nous n'aurions pas à prendre parti dans une discussion, qui se poursuivrait sur le terrain électoral et qui mettrait aux prises M. de Beaumont avec un des anciens adversaires de sa candidature.

Mais — tout en laissant l'entière responsabilité de cette information, quant à son exactitude, à M. Neumann —, il nous semble que nous pouvons nous étonner d'un geste fait après coup, et n'ayant, par conséquent, plus l'excuse de la surexcitation générale pendant la campagne aujourd'hui terminée.

Le fait d'avoir acheté ces créances, dans le seul but d'exercer une vengeance — s'il n'est pas contesté — laisse craindre, en effet, qu'à l'occasion, M. de Beaumont soit susceptible d'utiliser ses importantes disponibilités financières, autrement que pour faire du bien en Cochinchine. « Ch. »

Retour au bercail
(*Chantecler*, 28 mai 1936, p. 3)

Sous ce titre, nous avons repris une information de la *Dépêche*, relative à la réintégration de M. Neumann, directeur de la *Presse indochinoise*, dans l'enseignement.

Dans son journal, M. Neumann donne les rectifications ci-après :

Cette note appelle une petite mise au point.

Car :

a) notre directeur n'a pas donné sa démission de professeur de l'enseignement.

b) il n'a pas demandé sa réintégration.

c) il n'est pas question qu'il parte en congé ni à ses frais — hélas ! — ni à ceux de la princesse — ni à ceux de qui que ce soit.

Ajoutons que, encore qu'il y ait eu largement droit, il n'a *jamais* pris un congé aux frais de l'État.

Hors ces petites rectifications, la nouvelle donnée par la *Dépêche* est exacte.

M^e Bernard ⁴ n'a plus aucune attache avec la « Presse »
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 7 novembre 1937)

⁴ Successeur de Darles à la direction de *L'Impartial*.

La « Presse indochinoise » continue à publier sa « Chronique du jour » mais pour le lecteur averti, il manque depuis quelques jours, les deux éléments qui font le charme et la valeur de cette chronique : La finesse du style et la sûreté de la documentation.

A y prêter un peu plus d'attention, on s'aperçoit vite aussi que la chronique qui était signée de M^e Bernard, ne porte plus aucun nom.

Renseignements pris, nous sommes en mesure d'annoncer que le brillant chroniqueur de la « Presse », celui qui conservait encore quelque éclat à ce journal, n'a plus, avec celui-ci, aucune attache.

Ainsi, on conviendra, la « Presse indochinoise » a fait une perte qui lui sera difficilement remplaçable.

Plaignons sincèrement notre bon confrère.

(*Le Populaire I. C.*, 6 nov.)

Au tribunal de commerce de Saïgon
Une demande de mise en faillite contre deux journaux français
(*Chantecler*, 16 décembre 1937, p. 4)

Le tribunal de commerce, sous la présidence de M. Tran van Ty, a prorogé la mise en délibéré de l'assignation en faillite formulée par M. de Beaumont, député de la Cochinchine, à l'encontre du journal *La Presse indochinoise*. C'est un coup de choc en retour de la dernière campagne électorale faite par ce journal contre M de Beaumont.

.....

Tribunal de commerce
L'affaire Neumann
(*Chantecler*, 23 décembre 1937, p. 4)

Quelle peut-être la position de M. Neumann vis-à-vis de la Société *La Presse indochinoise* ? C'est la question que s'est posée le tribunal à la suite de l'assignation en faillite du député de la Cochinchine contre M. Neumann.

M. de Beaumont réclamait, en effet, une somme de 5.000 p. au directeur du journal.

Le tribunal a commis M. Martin pour qu'il statue juridiquement sur ce cas : la situation de M. Neumann auprès de cette société, avant d'examiner l'affaire quant au fond.

1938 (mars-avril) : la *Presse indochinoise* soutient M^e Joseph Béziat dans l'élection législative qui l'oppose au sortant Jean de Beaumont

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean_de_Beaumont-1904-2002.pdf

L'affaire de Beaumont contre « La Presse indochinoise »
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 avril 1938)
(*Chantecler*, 21 avril 1938, p. 4)

M. Martin, juge consulaire, a terminé l'enquête que lui avait demandé de faire le tribunal, avant de se prononcer dans l'affaire concernant M. de Beaumont et *La Presse indochinoise* ainsi que M. Neumann.

Cette affaire, inscrite à nouveau au rôle, a été renvoyée, ferme, à huitaine.

Elle sera plaidée mercredi prochain par M^e Motais de Narbonne, représentant M. de Beaumont, et M^{es} Bernard et Giacobbi, avocats de M. Neumann et de *La Presse indochinoise*.

Démentis

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 29 mai 1938)

Le sieur Bauduin de Belleval, que nous avons connu en Indochine, dans le sillage d'un gouverneur général et à la recherche d'une situation florissante ⁵, est maintenant chargé de l'éducation — non pas de l'instruction — des étudiants annamites de Paris ⁶.

Nous ne rechercherons pas quelles sont les qualités transcendantes de ce gentilhomme — bolchevisant qui voudrait s'ignorer — ayant justifié sa désignation à une fonction aussi délicate, vu ses tendances politiques.

C'est seulement le confrère qui nous intéresse, ce confrère correspondant parisien de la *Presse indochinoise* aux appointements mensuels... soyons discret ! qui nous semble s'être spécialisé dans les informations, genre des dames Tabouis et Viollis, et que, pendant la grande tourmente, les poilus désignaient sous le nom de « bobards » (les informations)

Par sa lettre du 16 mai que vient de publier la *P.I.*, il nous offre un tour d'horizon, où, en quelques secondes et en quelques lignes, sont passés en revue, le monde, la France, l'emprunt et l'antisémitisme, les vertus patriotiques de Pierre Cot, les intentions et les soucis de Mussolini, l'affection profonde des communistes pour la papauté, le triste sort de Hitler et de quelques comparses ; tout cela, disons-nous, est traité. avec maîtrise et bonne foi.

Il est seulement fâcheux que, dans la colonne voisine, à propos de notre confrère *le Figaro*, le lecteur puisse lire le démenti sérieux d'une de ces informations où excelle ce Maître Jacques.

Il est en outre curieux de constater qu'après avoir publié ce démenti, la *P. I.* manifeste son contentement d'avoir rétabli la vérité. C'est probablement une question d'habitude, mais qu'en pensera le sieur Bauduin de Belleval ?

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 3 juillet 1938)

Nous relatons en 1^{re} page les résultats de l'élection législative de St-Étienne qui a vu le succès de M. Raymond Laurent, président du conseil municipal de Paris.

M. Laurent est un démocrate populaire. [Le gentilhomme bolchevisant] Bauduin de Belleval, dans la *P.I.* du 30 juin, affirme qu'il est un réactionnaire, du moment qu'il n'est pas front popu.

En tripatouillant les chiffres, il ajoute que, depuis 2 ans, le réactionnaire a perdu 1.100 voix et le communiste 400 voix Mais c'est le réactionnaire qui a été élu !

⁵ Bauduin de Belleval avait été chef du service de presse du gouverneur général Pasquier pendant quelques mois, en 1929. Il devint par la suite directeur de la Maison des étudiants de l'Indochine à Paris.

⁶ Directeur depuis 1932 de la maison des étudiants de l'Indochine à la cité universitaire de Paris.

Il en déduit que la moitié, au moins, des socialistes n'a pas voté pour le communiste désigné par « le suffrage universel » (c'est nous qui soulignons) pour être au second tour le candidat du Front populaire.

M. Bauduin de Belleval retarde... en ce qui concerne le Front popu, et montrant ses amitiés. Il ajoute « que les communistes ont accusé le coup sans se plaindre et sans accuser personne.

Et il se répète..

Surenchère
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 2 octobre 1938)

Au conseil colonial, M. [Mathieu] Franchini [Hôtel Continental] s'est élevé avec sa vivacité coutumière contre les fausses nouvelles propagées par la presse et susceptibles de porter le trouble dans la population. Cette protestation visait la « Presse indochinoise » qui, dans son numéro du lundi 26 septembre, avait mis, en gros caractères, le sous-titre suivant : « M. Édouard Daladier avertit le Reich que la France a pris toutes les dispositions nécessaires pour voler au secours des Tchèques ».

Nous n'aurions pas mentionné cette affaire, qui aurait pu être une simple erreur d'interprétation, si M. Neumann, dont on connaît la frénésie au « pilpoul », et son rédacteur, M. Châu, qui s'est déclaré responsable de cette interprétation, n'avaient tenté l'impossible, c'est-à-dire justifier cette rédaction.

Ce n'est pas un déshonneur que confesser une erreur.

Le sous-titre discuté s'applique, disent-ils, au radio de l'A.R.I.P. qui fait dire par M. Daladier à l'attaché militaire du Reich « que toute mesure militaire prise par le Reich correspondrait à une mesure de sécurité de la part du Gouvernement français. »

On le voit, la traduction de cette information en sous-titre est libre, très libre.

Si M. Daladier avait voulu faire connaître à l'Allemagne qu'il était prêt à voler au secours de la Tchécoslovaquie, il aurait convoqué l'ambassadeur du Reich et non son attaché militaire. Il a seulement voulu spécifier que les mesures militaires prises par la France n'étaient que répliques à celles prises par l'Allemagne et qu'il ne fallait pas en déduire que la France opérait sa mobilisation générale. Simple précaution vis-à-vis des responsabilités de guerre.

M. Neumann, à son habitude, méconnaît totalement l'intelligence des Saïgonnais.

M. Franchini avait donc raison.

Échos et nouvelles
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 novembre 1938)

Le tribunal correctionnel a liquidé vendredi l'affaire de diffamation Tran-trinh-Trach contre la *Presse indochinoise* et l'*Alerte*.

M. Lannes, gérant de la *Presse indochinoise*, est condamné à 100 francs d'amende, Neumann, directeur, 200 francs.

M. Dripe, gérant de l'*Alerte*, paiera 50 francs d'amende et M. Fauquenot, directeur, 100 francs.

En outre, la *Presse indochinoise* devra payer 1.000 \$ de dommages-intérêts à M. Trach, et l'*Alerte* 500 \$.

Respectons la loi et taisons-nous, tel est le mot d'ordre.

Échos et nouvelles
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 11 juin 1939)

Notre confrère « La Presse indochinoise » a fait paraître ces jours derniers, en quelques lignes, un petit dictionnaire saïgonnais qui voulait être humoristique. Il y était dit, entre autres boutades, que « Officiers de marine » pouvait se traduire par « Danseurs mondains »

Offensés, deux de nos officiers de marine se sont rendus ensemble au domicile du directeur de ce journal, et l'ont giflé, ensemble (le directeur).

Nous n'approuvons pas ce geste.

D'abord parce qu'ils étaient deux, c'est-à-dire un de trop ; ensuite, rien ne prouve l'intention désobligeante de se moquer de l'admirable corps de nos officiers de marine.

Chacun sait et comprend parfaitement qu'après les jours et les semaines passées entre ciel et eau, nos jeunes officiers acceptent volontiers les invitations pressantes des dames saïgonnaises qui, fréquemment, sont aussi les mamans de charmantes jeunes filles.

Ils sont instruits, gais, charmants, pourvu de nombreux petits talents, mais surtout ils paient un large, très large tribut à Hymen, fils d'Appolon.

Est-il besoin de souligner l'extrême plaisir qui est ainsi dévolu à ces jeunes filles qui ne deviennent pas pour cela des taxi-girls.

Nous aurions mieux apprécié ce courroux s'il s'était manifesté à la parution du roman d'Auburtin, « La belle vie », roman tendancieux où nos officiers de marine étaient présentés d'une manière désobligeante.

Cet incident a été arrangé comme il se devait, mais il a fourni l'occasion à un autre confrère de s'acharner sur le directeur de la « Presse indochinoise » qu'il a couvert de termes malsonnants. Fi ! confrère, comment avez-vous pu oublier que l'injure atteint plus sûrement l'envoyeur que le destinataire ? « Injure » doit pouvoir se traduire par « Bomérang ».

LA MORT A FRAPPÉ
NOTRE CONFRÈRE NEUMANN N'EST PLUS
(*L'Écho annamite*, 3 juillet 1940)

La presse locale perd en lui un bon ouvrier

Joseph Neumann est mort.

Telle est la triste nouvelle, que nul n'accueillera avec indifférence dans la population française de Cochinchine.

Qui de nous ne l'a point connu, comme professeur, journaliste ou conseiller colonial ?

D'une obésité presque difforme, il cachait, sous une apparence bonasse et ridicule, une vive intelligence, servie par une culture étendue, en même temps qu'un vrai cœur d'or.

À voir sa corpulence exagérée, qui se serait douté que ce Parisien de naissance prisait notre torride Nam-Ky, au point d'en faire sa patrie d'adoption, le lieu de prédilection de son activité ?

Il recelait tant d'énergie physique et morale qu'il quittait, voici une quinzaine d'années, les quiétudes d'une carrière riche de promesses, dans l'enseignement, pour les aléas du journalisme d'idées, dans *l'Opinion* d'abord, dans la *Presse indochinoise* ensuite, prouvant ainsi que, s'il aimait les livres, il leur préférait encore l'action, se

traduisit-elle par une lutte incessante pour le pain quotidien, dans l'âpre réalité de tous les jours.

Et il réussit autant dans la presse que dans l'enseignement — ce qui ne signifie point qu'il y fit fortune, mais qu'il s'y fit remarquer par des opinions claires et nettes, marquées par un robuste bon sens, exprimées dans un style toujours élégant et simple, quelquefois avec une émotion poignante, une éloquence persuasive.

Ses bulletins et ses blocs-notes étaient lus avec plaisir par de nombreux et fidèles lecteurs et il n'est pas excessif de prétendre qu'il leur devait une part non négligeable de ses succès électoraux.

Au Conseil colonial de Cochinchine, comme au Grand Conseil des intérêts économique et financiers de l'Indochine, il fut un orateur des plus écoutés, un défenseur désintéressé de toutes les bonnes causes, un avocat de talent du bien supérieur de la collectivité, dans le cadre d'une fraternelle collaboration franco-indigène.

Ses amis et ses collaborateurs le regardaient, à juste titre, comme un causeur spirituel et charmant, en la compagnie duquel il était impossible de s'ennuyer.

Les habitués auditeurs du Club des Sept — association qu'il eut le mérite de fonder, pour essayer de donner à la Perle d'Extrême-Orient, disait-il, l'atmosphère intellectuelle de la Ville-Lumière, grâce à de fréquents échanges de vue sur les problèmes économiques, politiques et artistiques qui sollicitaient l'attention du public — le considéraient comme un conférencier brillant et original, parfois audacieux jusqu'à la hardiesse.

Mais en dehors de son entourage immédiat, on ignorait, en général, ce détail de sa formation : il était un voyageur infatigable.

Peu de coloniaux connaissaient autant que lui les coins et les recoins touristiques de notre belle Indochine, et en particulier du prestigieux royaume khmer, dont les monuments et les temples, les bouddhas et les apsarahs, les bas-reliefs et les ruines, etc., n'avaient plus de secrets pour cet observateur perspicace, pour cet amateur capable d'étonner, souvent même les plus savants parmi les plus érudits.

La modeste villa de l'angle des rues Colombert et Mac-Mahon — où la mort vient précisément de terrasser notre pauvre et cher confrère — était devenue, pendant des années, un véritable musée, où des statues chinoises avoisinaient des œuvres d'antiques sculpteurs cambodgiens, dans un désordre pittoresque, où il n'était pas malaisé de découvrir des trésors d'art et d'ingéniosité, groupés là avec un amour éclairé et passionné, avec des soins attentifs et vigilants.

Depuis que les hordes hitlériennes avaient violé le sol sacré de la patrie, depuis surtout l'occupation de Paris, sa terre natale, Joseph Neumann souffrait profondément, en sa double qualité de Français et de père, car ses deux fils — l'un lieutenant, l'autre sergent — servaient le pays, dans l'aviation, et il était sans nouvelle d'eux depuis près d'un mois.

Plus d'une fois, il me confiait son chagrin, pendant qu'une larme discrète perlait sous sa paupière. Il paraissait découragé et parlait de liquider tout ce qu'il possédait ici, par aller finir ses jours là-bas, là où il était né, où il avait grandi.

Hélas ! cette consolation suprême lui fut refusée. Du moins aura-t-il celle de dormir son sommeil éternel dans la cité saïgonnaise, qu'il aimait tant, où il vécut une quinzaine d'années d'un labeur opiniâtre, sans que ses peines et ses efforts fussent favorisés par dame Fortune dans la pleine mesure d'une équité stricte.

Que ses enfants — sans doute encore ignorants du deuil cruel qui les frappe — soient assurés de la part que tous nous prenons à leur terrible épreuve, nous qui avons été les témoins ou les compagnons du labeur incessant du regretté disparu.

Qu'ils sachent qu'en leur absence, leur père n'ait pas parti en isolé, mais que ses ultimes instants furent entourés par la chaude affection de quelques amis qui prirent soin de sa dépouille comme ils l'eussent faits eux-mêmes. [...]

Ce vers du poète nous revient d'instinct à la mémoire :

« Rien ne trouble sa fin ; c'est le soir d'un beau jour. »

C'est ainsi que La Fontaine dépeignit la mort du sage, et c'est ainsi qu'est mort notre excellent confrère Neumann, qui était aussi un sage à sa manière, en ce sens qu'il ignorait les rancunes et les haines partisans, dans un métier où tant d'autres ont heurté ces écueils quasi-inévitables.

En le conduisant, demain matin ⁷, au cimetière de la rue Legrand-de-la-Liraye, en jetant notre motte dans la fosse trop tôt ouverte au gré de nos sympathies, nous songerons avec amertume qu'un vide s'est également creusé dans nos rangs, et qu'il nous faudra beaucoup de temps — et bien des difficultés peut être — pour le combler, afin de maintenir la presse saïgonnaise au niveau honorable où l'a portée l'homme que nous pleurons.

Correctionnelle
(*L'Écho annamite*, 3 octobre 1940)

Secrétaire comptable à l'imprimerie du quotidien la *Presse indochinoise*, le jeune Lê-Tan-Dinh profita de l'absence de contrôle, survenue à la suite de la mort de notre regretté confrère Neumann pour détourner, au préjudice de ses employeurs, de vieux journaux pour les vendre au poids comme papier d'emballage, et des caractères typographiques pour les convertir en argent mal acquis.

Ayant pris la succession de son feu associé Joseph Neumann, M^{lle} Guay eut le mauvais goût de faire l'inventaire du matériel de la maison, de vérifier la caisse sociale, de jeter un coup d'œil sur les livres et registres tenus par le jeune employé, et c'est ainsi qu'elle s'aperçut de la disparition dont elle se plaignit aussitôt à la police et à la magistrature.

Quoique défendu avec talent par M^e Jean Loye, Dinh a été condamné à six mois d'emprisonnement ferme, car il n'en était pas à son coup d'essai, son casier judiciaire s'étant orné déjà d'une condamnation antérieure.

Son complice, le brocanteur chinois Iran Fou, qu'il avait chargé d'écouler le butin, fera trois mois de prison, après quoi, nous l'espérons, les autorités locales le rapatrieront, car la Cochinchine n'a pas besoin, vraiment, d'un hôte de son espèce.

À nos lecteurs
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1940)

La rédaction de la « Presse Indochinoise » a la douleur de faire part à ses abonnés et lecteurs du décès de son directeur, M. Joseph Neumann.

Issu les cadres de l'enseignement, M. Neumann était, depuis 1927, directeur de notre organe. Il l'avait pris alors qu'hebdomadaire, il traversait une période difficile. Sa grande voix, l'intérêt de ses articles en avaient fait rapidement l'hebdomadaire le plus substantiel de l'Indochine. Sa haute probité intellectuelle, l'érudition d'annaliste de M. Neumann donnait à ses polémiques ou à ses études un relief, qui rapidement, avait séduit et ceux qui pensaient comme lui et ceux dont l'opinion était exactement contraire.

⁷ Jeudi 4 juillet à sept heures.

En 1935, la « Presse Indochinoise », devenue quotidienne, prenait sa place parmi les guides de l'opinion à la colonie. L'impulsion de M. Neumann, devenu conseiller colonial, en faisait un journal d'un éclectisme absolu. Bien des inimitiés ont été suscitées par cette formule. Ceux qui l'ont connu intimement peuvent seuls distinguer, à travers la souple dialectique, la rectitude de vues qu'était la sienne.

Le don de lui même a la terre indochinoise dans laquelle il dormira son dernier sommeil en avait fait un Indochinois et exclusivement un Indochinois. N'ayant jamais renié ni sa religion ni sa race, il avait amené dans les discussions cette acuité et cette souplesse sémitique qui, jointes à sa culture étendue, ont parfois étonné.

Sa passion pour le Cambodge a fait de lui un novateur et c'est lui le premier qui a su grouper les lucides intelligences qui ont ouvert ce pays à la vie publique occidentale. Fidèle aux causes qu'il soutenait, fidèle surtout à ses amitiés jusqu'au sacrifice de ses intérêts propres, sa carrière s'est déroulée unie malgré les apparences.

Dévoré de tourmente devant les malheurs de la France, d'inquiétude pour ses fils, tous deux au front, il s'est éteint sans souffrance à une heure du matin le 3 juillet 1940.

C'est une figure curieuse, sympathique, passionnée, parfois incomprise qui disparaît. Son oeuvre, détachée des contingences de politique et de polémique, restera comme un des monuments de l'idée coloniale moderne.

La Presse Indochinoise.

SOUVENIRS JOURNALISTIQUES

Le destin de la « Presse »

De Muraire à Neumann,

en passant par Monribot

par E. DEJEAN DE LA BATIE.

(*L'Écho annamite*, 8 janvier 1941)

Les entreprises humaines ont-elles une destinée, comme leurs auteurs ?

On serait tenté de le croire, à constater le sort, propice ou défavorable, qui paraît s'attacher à certaines œuvres.

Dans l'affirmative, le journal *La Presse indochinoise* — qui **a cessé de s'éditer, depuis le six janvier**, juste le jour de l'Épiphanie, l'émouvante et nostalgique tête des Rois-Mages — serait née sous une mauvaise étoile, à une heure particulièrement néfaste.

Les coloniaux qui comptent un séjour d'au moins trois lustres en Cochinchine se rappellent sans doute encore la série d'avatars dont fut marquée l'existence de ce périodique, **d'abord hebdomadaire, ensuite quotidien.**

Était-ce seulement pure et simple coïncidence, ainsi que ne manqueraient pas de l'observer les sceptiques incorrigibles, ceux qui nieraient même l'éclat de l'évidence pour s'épargner l'humiliation d'avouer leur ignorance des lois mystérieuses auxquelles obéissent les êtres et les choses de ce bas univers ?

Toujours est-il que l'organe aujourd'hui défunt — dont la création ne remonte guère au-delà de 1924 ou 1925, si nos souvenirs sont exacts — vit disparaître, en moins de quinze ans, ses trois directeurs successifs — nous écrivions même : consécutifs — et tous d'une manière inopinée, sinon tragique.

Point n'est besoin d'être un ancien de ce pays pour connaître les détails lamentables de la mort d'Edmond Laugier-Muraire, le fondateur et premier propriétaire de la feuille susnommée : le malheureux sauta dans son auto — une Amilcar sportive, autant que nous nous en souvenons — et courut d'une traite, à plein gaz, comme un fou, jusqu'au premier pont du chemin de fer de Biênhoà, où il se fit justice, en enjambant le parapet et en plongeant dans les flots majestueux du Donnaï.

C'était aux environs de 1927 — date que nous ne précisons pas davantage, ne l'ayant point notée sur un calepin.

Trois années plus tard — encore une fois, si nous nous fions à notre seule mémoire, demeurée assez solide, Dieu merci, en dépit de la fameuse amnésie coloniale — un coup de téléphone nous informa du suicide de notre pauvre confrère Maurice Monribot, qui avait quitté le fauteuil de rédacteur en chef de *l'Opinion*, pour exploiter — pour son compte personnel — le maigre héritage journalistique légué par feu Laugier-Muraire.

Écrivain brillant, plein de verve et d'esprit, Joseph Neumann prit l'affaire en mains.

De fait, il réussit le mieux du trio, quoiqu'il connût, lui aussi, de nombreuses et dures épreuves — et non seulement des épreuves d'imprimerie, ajouteraient les amateurs de calembours.

Grâce à sa plume alerte et à sa direction éclairée, son canard — comme il aimait à l'appeler entre amis — devint plus vivant, plus nourri — à l'instar du patron, plaisantaient ses collaborateurs.

Sur le plan administratif — dans les deux sens de l'expression —, il triompha de maints obstacles, un peu à la façon du Bibendum de la publicité Michelin.

Veut-on des preuves de ce double succès ? Nous nous bornerons à en citer deux, parmi les moins réfutables.

Bien qu'éditée à Saïgon, la *Presse* se vendit à Phnompenh comme brioche en temps de disette

Il fut une époque où elle comptait un millier d'abonnés rien qu'au Cambodge, à l'intention desquels une page régulière et spéciale avait été inaugurée.

N'oublions pas non plus que **c'est en pleine crise — consécutive à la dévalorisation des riz et paddy — que cette publication se mua d'hebdomadaire en quotidien**, périodicité qu'elle conserva, plus l'un lustre durant, jusqu'à sa toute récente suspension.

Mais Neumann devait également subir la règle qui avait frappé ceux dont il était le successeur.

Il fut à son tour vaincu par la Camarde, à un moment où nul ne s'y attendait, ainsi qu'il était advenu pour Muraire et Monribot, avec cette différence capitale toutefois : sa mort — involontaire et subite — fut douce, autant qu'eussent pu la lui souhaiter ceux qui l'aimaient le plus.

L'entreprise à laquelle il s'était dévoué et avait attaché son patronyme, lui a survécu un semestre à peine.

Caprice du hasard ou volonté du destin ?

Faut-il ici hausser les épaules avec les incrédules, ou répéter :

« Mektoub ! » avec le fatalisme résigné des enfants de l'islam ?

Nom préférons laisser à l'intelligence sagace de nos lecteurs le soin d'éclaircir ce problème, qui dépasse de beaucoup notre faible compétence

SOCIÉTÉ ANONYME DE PUBLICATIONS INDOCHINOISES
Société anonyme fondée en 1938
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4, p. 591)

Objet : la publication et l'exploitation du journal *La Presse indochinoise* et du journal *Dong-duong bao* ; l'édition et la publication de tous livres, brochures et périodiques ; tous travaux et entreprises d'imprimerie, de librairie et de publicité.

Siège social : 28, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 10.000 \$, divisé en 2.000 actions de 5 % dont 1.000 actions d'apports.

À l'origine, 20.000 \$, en 2.000 actions de 10 \$ dont 1.000 actions d'apports.
Réduit en 1941 à 10.000 \$, par réduction de la valeur nominale des actions ramenée de 10 \$ à 5 \$.

Parts bénéficiaires : 400 parts.

Conseil d'administration : MM. NGUYÊN-VAN-HOAI, Ed. PHAM-CHANH-LONG, M^{lle} Suzanne GUAY.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.
